

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 21 décembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 117 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHIAN - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT représentée par Janine MARY - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Régine GOURDIN représentée par André GLINKA-HECQUET - Annie GRIGORIAN représentée par Andrée GROS - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Laurent LAVIE représenté par Grégory PANAGOUDIS - Christophe MASSE représenté par Eugène CASELLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Marine PUSTORINO représentée par Laure-Agnès CARADEC - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Claudette MOMPRIVE - Maxime TOMMASINI représenté par Daniel HERMANN - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Patrick VILORIA représenté par Guy MATTEONI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Mireille BENEDETTI - Jacques BESNAÏNOU - Laurent COMAS - Yann FARINA - Bruno GILLES - Roland POVINELLI.

Signé le 21 Décembre 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**PEDD 006-1631/15/CC**

**■ Approbation des affectations d'opérations nouvelles, de l'augmentation et de l'affectation d'une opération existante dans le cadre du budget annexe de l'eau DEASV 15/14235/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2016, il est proposé :

- d'affecter les opérations nouvelles pour un montant total de 5 200 000 euros HT.
- d'augmenter et d'affecter une opération existante pour un montant de 300 000 euros HT

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- L'instruction budgétaire et comptable M49

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,  
Considérant**

Qu'il est nécessaire d'affecter les opérations nouvelles, d'augmenter et d'affecter une opération existante dans le cadre du budget annexe de l'eau

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée l'affectation des opérations spécifiques nouvelles liées à la distribution de l'eau potable pour un montant total de 5 200 000 euros HT.

| <b>SOUS POL</b>         | <b>COMMUNE</b> | <b>LIBELLE</b>  | <b>MONTANT AP<br/>En €</b> | <b>CP 2016<br/>En €</b> |
|-------------------------|----------------|---|----------------------------|-------------------------|
| F150                    | MARSEILLE      | Gestion des eaux d'exhaures de l'usine de ste marthe                  | 3 200 000                  | 50 000                  |
| F160                    | MARSEILLE      | Dérivation des Camoins -confortement Marianne - Tronçon Fabres/Vidale | 2 000 000                  | 80 000                  |
| <b>TOTAL OPERATIONS</b> |                |   | <b>5 200 000</b>           | <b>130 000</b>          |

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe de l'Eau : Sous-Politiques F150, F160, F170 – Chapitres 20, 21 et 23.

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établit comme suit :

Année 2016 : 130 000 euros HT

Année 2017 : 1 910 000 euros HT

Année 2018 : 3 160 000 euros HT

**Article 3 :**

Sont approuvées l'augmentation et l'affectation d'une opération existante pour un montant total de 300 000 euros HT

| CODE OPERATION | COMMUNE | LIBELLE                      | AP initiale HT | Variation AP HT | AP totale HT | CP 2016      |
|----------------|---------|------------------------------|----------------|-----------------|--------------|--------------|
| 2015/00021     | ALLAUCH | ALLAUCH-TRAV DE DISTRIBUTION | 200 000 €      | 300 000 €       | 500 000 €    | 295 000,00 € |
| TOTAL EAU F170 |         |                              | 200 000 €      | 300 000 €       | 500 000 €    | 295 000 €    |

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe de l'Eau : Sous-Politique F170 – Chapitres 20, 21 et 23.

**Article 5 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Union européenne, l'Etat, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, du Département des Bouches du Rhône, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et de tout autre organisme et à signer tout document y afférent pour la réalisation de cette opération.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
Equipements communautaires  
Eau – Assainissement

Roland GIBERTI

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Propreté Environnement Développement  
durable

Albert LAPEYRE

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 21 Décembre 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015